

Édito



Chères Julirosiennes,
chers Julirosiens,

Je voudrais d'abord, en préambule, vous adresser tous mes vœux pour 2019 et en particulier une bonne santé ainsi qu'une indéfectible confiance en l'avenir malgré les inquiétudes nombreuses et persistantes qui doivent tous nous mobiliser.

J'ai déjà rencontré un certain nombre d'entre vous lors de la cérémonie des vœux où vous avez été très nombreux à me faire l'honneur de votre présence. Sachez que nos échanges, même furtifs, sont toujours autant de moments importants qui m'aident à voir la réalité des choses et des êtres.

À ce propos, je n'oublie pas pour certains d'entre vous notre rencontre du samedi 9 décembre en mairie où vous êtes venus avec beaucoup de franchise et quelquefois de souffrance, exprimer un quotidien difficile et accepter de l'écrire sur le cahier de doléances qui continue à recevoir vos remarques, suggestions et coup de colère aussi et ce, jusqu'au mois de mars prochain.

Sur le fond, il n'est pas normal que les politiques qui nous gouvernent n'aient pas vu, depuis tant d'années, le mal être de nombreux français devenir un véritable cancer sociétal. À moins de considérer que les hommes ne sont pas égaux en droit et de continuer à décliner les valeurs de notre République comme une incantation vide de sens et du respect d'autrui.

Avant de décider, Monsieur Macron aurait dû s'immerger dans la France rurale ou péri-urbaine, je l'aurais accueilli avec plaisir sur la commune, nous l'aurions guidé et conseillé de changer radicalement son logiciel...

Oui, fort heureusement, il nous reste la commune comme un espace familial humain sur lequel nous avons prise. De ce moment fait de colère et d'incertitude, je souhaite bien évidemment qu'il en sorte le meilleur.

5 JANVIER 2019

Des vœux pour les Julirosiens, pour les Français et pour tous les habitants de notre planète

Assistance record ce 5 janvier dernier, plus une chaise de libre et des gens debout : de mémoire de Julirosiens on n'avait jamais vu autant de monde pour une cérémonie de vœux à Nelson Mandela ! Il faut dire que le menu était particulièrement copieux avec une première partie sous la forme d'une projection de 30 minutes, retraçant les grands moments de la vie publique de notre village et donnant quelques indications sur les projets municipaux pour cette année 2019. On peut dire qu'Abiba Georges, en tant que réalisatrice, a réussi son pari de construire un évènement visuel très bien fait et plein d'émotions.



Ce fut ensuite en deuxième partie le discours de notre maire dont nous retranscrivons ici quelques extraits.

« Je voudrais avoir une pensée pleine d'affection et d'amitié pour les 25 familles endeuillées en 2018 par la disparition d'un être cher... J'exprime avec beaucoup de plaisir, la bienvenue aux 23 bébés julirosiens qui sont nés en 2018... Je renouvelle toutes mes félicitations et mes vœux de bonheur aux nouveaux mariés de l'an 2018 pour un total de 11 mariages et 12 pacs...

On en parlait depuis quelques années, nous l'avons fait en 2018, la création de jardins familiaux de 20 parcelles.

Mais le meilleur dépend aussi de nous et de la façon dont nous pensons Saint Julien les Rosiers pour les décennies à venir.

C'est la raison pour laquelle je vais relancer des réunions de quartier sous une nouvelle forme (élargissement des secteurs et des thématiques) au cours du mois de mars pour écouter vos remarques, vos conseils, vos suggestions et prendre en compte votre implication dans la déclinaison de la démocratie participative. Je compte sur votre participation active !

Lorsque paraîtra cet Écho, la consultation citoyenne sur la vidéo protection aura donné son verdict. J'espère seulement que le taux de participation aura été satisfaisant démontrant ainsi l'appétence des Juliroisiens pour des consultations directes...

Mesdames, Messieurs, 2019 sera la dernière année pleine de ce mandat. **Nous le terminons avec le sentiment d'une certaine satisfaction au regard du programme de gouvernance réalisé à 90 % avec en plus des projets importants qui se sont rajoutés à la liste initiale.**

Je vous assure que tenir ses engagements est une préoccupation constante eu égard au poids non négligeable des réglementations en tous genres et des tracasseries administratives.

Ainsi, vous découvrirez dans les pages qui suivent le projet de réfection totale de l'école élémentaire ainsi que l'aménagement piétonnier et de sécurité sur le CD316, dans la traversée de Saint Julien les Rosiers et le retour Chemin des Pras et des Gayettes.

En matière d'intercommunalité, le transfert à Alès Agglo le 1^{er} janvier dernier, de la compétence *assainissement* s'est opéré à partir d'une situation financière saine et au milieu d'un programme de travaux qui se poursuit malgré une situation administrative pas totalement réglée. Un grand merci aux entreprises titulaires des marchés de ne pas bloquer les travaux malgré l'incertitude de la date de leur règlement par la nouvelle entité. Compte-tenu de l'importance de ce transfert, nous resterons très vigilants à sauvegarder l'intérêt des Juliroisiens dans les travaux d'investissement à venir.

En vous souhaitant une bonne lecture de cet Écho, je reste encore plus que jamais votre fidèle et dévoué serviteur de notre République de proximité.

Serge Bord,
Maire

En 2018 notre commune a connu un nouveau recensement, 7 agents recenseurs qui ont fait un travail remarquable encadrés par Loïc Lanoë pour une population de 3392 habitants...

2018 va changer nos pratiques en raison de l'abandon de produits phytosanitaires et notamment l'enherbement du cimetière...

En matière d'éclairage public, nous avons bénéficié d'un programme financier pour le remplacement par des LED, de nos 567 lanternes...

En matière de voirie, à cause des intempéries nous réaliserons les travaux début 2019...

Notre projet « Cœur de village » est en cours de finalisation, 2019 avec l'obtention du permis d'aménager marquera le début de la réalisation...

En ce qui concerne le projet qui nous préoccupe tous, je veux parler de la « Maison de santé multi sites », nous avons, en partenariat avec la commune de St Martin de Valgalgues, mandaté le Cabinet Hippocrate pour un diagnostic de territoire porté par les professionnels de santé des deux communes. L'urgence est là car le risque de désertification médicale n'est pas à exclure pour notre commune à l'horizon 2021-2022...

Mesdames, Messieurs, lors de mon édito de mars 2018, j'écrivais : « le sentiment d'appartenance à une communauté nationale ne peut véritablement devenir réalité que si l'écart entre les plus riches et les plus pauvres se réduit réellement.

Pourquoi, ce que des centaines de petites mains comme moi, formulent clairement depuis des années, pourquoi cela n'est-il pas arrivé aux oreilles de notre président comme d'ailleurs de ceux qui l'ont précédé ?... »

La première urgence, c'est l'urgence sociale trop longtemps différée, elle ne frappe plus à la porte, elle enfonce la porte. Faire semblant d'écouter n'est pas écouter, dire aux citoyens qu'ils sont importants et finalement les prendre pour des cons, cela est insupportable et porteur de violence institutionnelle...

La deuxième urgence, c'est l'urgence climatique.

De mon point de vue, la guerre que nous devons mener contre le dérèglement climatique est indissociable des combats à mener contre la pauvreté grandissante en France et en Europe... L'Europe est née avec l'union Charbon Acier. Robert Schuman et Konrad Adenauer l'ont fait en deux semaines seulement Nous voulons qu'elle renaisse avec un traité climat emploi, un traité qui mettrait la finance au service du climat et de l'emploi et non l'inverse.

Troisième urgence : la reconquête des valeurs humanistes.

En accompagnant l'Aquarius au cimetière des idéaux, les États Européens foulent au pied ce que Kant formulait comme un rêve d'égalité et de justice... La très longue liste des attentats islamistes s'est rallongée un soir du 11 décembre 2018 à Strasbourg, 5 morts innocents, à cause d'une folie doctrinaire toujours aussi menaçante et une ville soudain éteinte et en deuil. Comment avons nous fait pour enfanter de tels monstres ?...

Nous disons à nos dirigeants il faut donner du sens à la commune et conforter les moyens dont disposent les maires pour mettre en œuvre les politiques locales - Faisons nôtre ce que disait Tocqueville « C'est dans la commune que réside la force des peuples libres »...

Et malgré mes propos quelquefois graves, permettez moi de vous souhaiter une année joyeuse, de belles rencontres, des échanges généreux, des regards emplis d'empathie et de bienveillance, rappelant que la vie est belle, incroyablement belle»

En troisième partie, les élus avaient tenu à remettre la médaille de la ville à des Juliroisiens méritants. Ils étaient 7 nominés avec chacun des situations particulières (voir page ci-contre).

SOMMAIRE

Édito	p. 1 - 2	Vie culturelle	p. 18 - 19
Vœux 2019	p. 1 - 3	Vie associative	p. 20 - 21
Vœux aux commerçants	p. 3	Nouveau logo	p. 22
Vie communale	p. 4 - 10	Délibis	p. 23
Travaux	p. 11 - 12	État civil	
Vie communale	p. 13 - 17	Vie communale.....	p. 24

• **Colette Bonrepaux**



Présidente du club de l'Amitié durant 15 ans, nous aurions aimé que Colette soit présente pour recevoir cette médaille. Elle était déjà souffrante lors de la cérémonie. Nous apprenons son décès au moment où nous écrivons ces lignes. Nous présentons à son mari Maurice et à son fils, Jean-François, toutes nos condoléances et l'assurance de notre sincère affliction.

• **Roger Bergogne**



Président des Anciens Combattants durant 15 ans, Roger est un enfant du pays qui a fait toute sa vie à St Julien les Rosiers. Il exercera cette présidence avec conviction et passion, ne manquant jamais une commémoration et s'attachant à sauvegarder et entretenir le devoir de mémoire pour les générations à venir.

• **André Petetin**



Inoxydable président de la Boule de l'Amitié, André fait l'unanimité par sa gentillesse et sa bonhomie.

Son association est une des plus importantes de l'arrondissement et il peut se targuer de l'excellente ambiance qui règne au sein du club.

• **Bruno Grandgirard**



Membre de la Boule de l'Amitié, Bruno est l'initiateur de l'école de pétanque qui a regroupé certaines années plus de 30 jeunes, garçons et filles confondus.

Cet éducateur associatif dans l'âme est aussi président de l'association Saint Julien en Vadrouille, qui a accueilli en 2015 sur notre commune plus de 20 «Saint Julien» de France.

• **Albin Pires**



C'est à titre posthume que nous avons remis la médaille de la ville aux enfants d'Albin. Membre lui-aussi de la Boule de l'Amitié, Albin était avant tout un « chic type », un homme dont on recherche la compagnie. C'était aussi un homme de conviction, une sorte de modèle pour tous. Nous présentons une nouvelle fois à ses enfants Fabienne, Céline et Thierry toutes nos condoléances et les remercions d'avoir accepté la remise de cette médaille à leur père à titre posthume.

• **Arnaud Huprelle**



Il nous était très agréable et normal de remettre la médaille de notre village à un jeune particulièrement concerné par la qualité de « vivre ensemble » sur notre commune. Initiateur de l'ouverture du foyer des jeunes durant une année, Arnaud n'a ménagé ni son temps ni son énergie à faire réussir ce projet. Il s'oriente professionnellement vers une BP JEPS. Nous lui souhaitons de réussir dans cette formation afin de se réaliser personnellement et professionnellement.

• **Lionel Amato**



Directeur de notre école élémentaire depuis 2008 et de ce fait julirosien d'adoption en quelque sorte, Lionel Amato a contribué, par ses compétences pédagogiques et la richesse de sa personnalité à créer durant toutes ces années un excellent climat entre les élus, les parents d'élèves et les enseignants. Ces bonnes relations sont précieuses car elles aident aussi aux bons apprentissages des élèves lorsque l'ambiance est sereine.

VŒUX AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS : UNE PREMIÈRE !



Une quarantaine de commerçants et artisans de la commune a répondu présent à l'invitation de M. Le Maire pour une rencontre conviviale au seuil de la nouvelle année.

Une première qui fut fortement appréciée par les personnes présentes (certaines n'avaient pas pu venir car malades et s'étaient excusées) dont un certain

nombre d'entre-elles ne se connaissaient pas.

M. Jacky Valy, Conseiller départemental s'était joint à cette soirée, propice à la rencontre et au resserrement des liens dans un contexte local où près de deux cents entreprises commerces et/ou sociétés composent le maillage artisanal et commercial de la commune.

INAUGURATIONS

Mairie - Cours de l'école maternelle

Nous avons relaté durant quelques mois les travaux de réaménagement de la mairie, agrandissement, redistribution des bureaux, avec la reprise des peintures, des carrelages, le remplacement du mobilier devenu obsolète. Un lieu de travail rendu plus accueillant, plus propice aux échanges et à la confidentialité.

Nous nous devons d'inaugurer le bâtiment, maison commune de Saint Julien les Rosiers. Ce qui fut fait le 1^{er} décembre 2018, à 11h30, en présence d'élus et d'habitants de la commune venus découvrir cette réalisation au service de tous.

Nous avons profité de ce moment de rencontre pour inaugurer aussi les deux cours de l'école maternelle dont la réfection fut totale, créant zones de jeux et surfaces de vie permettant aux jeunes enfants de profiter des extérieurs de manière ludique et en toute sécurité.

Des travaux réalisés par nos services pour la cour du haut et par l'entreprise en charge de la mise en place du multisports pour la cour du bas. Nous en avons le désir depuis quelques années et avons profité d'une possible mutualisation des travaux permettant aussi d'avoir un financement maîtrisé.

Après avoir coupé les rubans tricolores sur ces deux sites le verre de l'amitié fut levé dans la salle petite enfance. Sorte de baptême républicain pour ces lieux de vie de notre commune.



ÉCOLE & PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Prévention Routière est l'affaire de tous et l'apprentissage des bonnes pratiques doit s'acquérir dès le plus jeune âge.

Grâce aux demandes des enseignants de l'école Pierre Perret, la police municipale de St Julien les Rosiers propose, depuis plusieurs années aux écoliers, des initiations au code de la route et aux règles de circulation à vélo.



Les élèves du CP au CM2 apprennent les bons comportements : comment bien se positionner pour traverser au passage piéton ; identifier le « petit bonhomme vert » au feu qui indique le moment de traverser la voie ; ou ne pas oublier de s'attacher à l'arrière en voiture ou en bus, etc.

Après l'intervention de M. Lanoë Loïc dans leur classe pour rappeler les règles de circulation à vélo, les élèves de CM1 et CM2 doivent eux répondre à un quizz préparé par la Prévention Routière. Ce test permet d'aborder notamment le port du casque, l'utilisation d'un sac à dos plutôt que d'un sac sur le guidon et les comportements à risque sur la chaussée. La pratique est aussi au cœur de ces séances avec un parcours de conduite installé devant le complexe Mandela.

Avec ce type d'animation, on peut espérer que ces futurs usagers de la route adopteront très tôt un comportement d'automobiliste respectueux des règles de conduite.

PROJET MAJEUR 2019

Rénovation École Pierre Perret

Dans le cadre de notre politique d'entretien et d'évolution des bâtiments communaux et après étude, réflexions, échange avec le corps enseignant, le cabinet d'architecte Brément-Curto nous a fait une proposition innovante pour placer notre école dans le XXI^e siècle. Il nous a présenté un projet de réhabilitation de l'école élémentaire devenu le projet majeur de cette année 2019.



La rénovation de l'école Pierre Perret se déroulera durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été selon un calendrier pré-établi par le cabinet d'architecte qui suivra la bonne évolution de ce chantier.

Née en 1970, et ayant vu ses locaux agrandis en 1985 et 2011 pour arriver à 10 classes ce jour, l'ensemble du bâtiment s'articule autour de la cour.

La réfection, la remise aux normes concernera donc la toiture des deux corps les plus anciens, avec la mise en place de tuiles neuves, la reprise de la zinguerie et l'isolation des combles grâce à une épaisseur de 350 mm de ouate de cellulose. Sur cette toiture sera posée une installation photovoltaïque de 200 m² de façon à produire près de

46 000 kwh/an qui seront réinjectés dans le réseau d'alimentation du site, générant ainsi des économies conséquentes (autoconsommation).

Les menuiseries extérieures seront remplacées par des baies à double vitrage assurant une isolation thermique efficace.

De plus, ces deux bâtiments recevront sur des parois extérieures un isolant polystyrène de 100 mm d'épaisseur et un enduit de finition.

L'ensemble de ces interventions créera une enveloppe bâtie totalement isolée nécessitant peu d'énergie. Dans la lignée de ces travaux la cour sera totalement reprise avec la création de zones colorées et ludiques, et la mise en place d'un nouveau préau d'aspect contemporain de 100 m².

Une cure de rajeunissement pour un coût de 400 000 € ht subventionné à 80% : État (detr), Région (rénovation énergétique des bâtiments), Département (pacte territorial) et Agglo (fond de concours).

Un reste à charge pour la commune de 20% au budget 2019.

À l'automne de cette année 2019 nous aurons sûrement le plaisir d'inaugurer ces bâtiments remis au goût du jour, attrayants, colorés mais aussi et surtout fonctionnels et agréables à vivre aussi bien pour les enfants que pour le personnel enseignant et toutes les personnes qui seront amenées à fréquenter les lieux.

Longue vie à l'école laïque, publique et gratuite !

PLU

APPROBATION PRÉVUE EN DÉCEMBRE 2019

Les premiers éléments de l'étude pluviale nous ont été présentés, par le cabinet CEREG lors d'une réunion en mairie en novembre dernier. Nous attendons les dernières conclusions de cette étude pour définir plus précisément les zones à urbaniser en rapport à leur impact sur le ruissellement pluvial.

Pour rappel, cette étude est rendue nécessaire suite aux nombreux épisodes pluvieux significatifs que connaît la commune et des dommages qu'ils ont engendrés. Il s'agit d'une obligation réglementaire demandée par les services de l'État. Le cabinet URBA PRO a déjà intégré le règlement pluvial qui se rajoute aux autres nombreuses règles obligatoirement à respecter, pour la délivrance des autorisations d'urbanisme sur la commune.

Le projet de PLU sera alors arrêté en fonction des conclusions

de l'étude, que nous attendons avec impatience, et sera présenté à la population lors d'une réunion publique probablement en juin prochain, avant validation en conseil municipal et enquête publique.

Au vu de la procédure, et des consultations réglementaires à effectuer, nous envisageons l'approbation définitive du PLU en décembre 2019.

Après 4 ans, depuis la décision de lancer l'élaboration du PLU, la commune devrait disposer d'un document d'urbanisme qui lui permettra de délivrer des autorisations d'urbanisme, en fonction des contraintes spécifiques à St Julien les Rosiers et, en application des nouvelles règles d'urbanisme.

Pour rappel les pièces du dossier sont à la disposition de la population sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

PROJET MAISON DE SANTÉ

Où en est-on ?

L'étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une maison de santé pluri professionnelle sur le territoire de Saint Martin de Valgalgues et de Saint Julien les Rosiers fait son chemin.

Rappel des différentes phases de construction du projet.

Une première réunion le 25 juin 2018 autour " d'Hippocrate développement " missionné pour réaliser cette étude à partir de la réalisation d'un diagnostic territorial participatif comportant :

- Une partie quantitative (données Insee....)
- Une partie qualitative réalisée par les professionnels de santé avec des entretiens physiques ou téléphoniques. Il est rappelé lors de cette première réunion les conditions requises pour obtenir un label MSP qui peut-être multi site c'est à dire avec plusieurs lieux d'exercice différents.

Une deuxième réunion le 18 septembre 2018 avec un double objectif.

- Présenter les éléments du diagnostic quantitatif et les principaux axes qui ont été échangés lors de la consultation des professionnels de santé.

- Effectuer un point d'étape sur les travaux menés dans le cadre de l'accompagnement à l'élaboration d'un pré-projet de santé sur le territoire des deux communes.

Troisième réunion le 16 octobre 2018

- Présenter les thèmes apparus comme prioritaires par les résultats du questionnaire diffusé en ligne aux professionnels de santé..

- Déterminer si ces résultats sont cohérents vis à vis de la patientèle et des besoins en santé du territoire.

Quatrième réunion le 5 novembre 2018

- Initier une réflexion autour des modalités possibles d'organisation au sein d'une future structure. Remarque importante : il s'agissait de la dernière réunion de réflexion avant le début de la formalisation du projet de santé.

Cinquième réunion le 8 janvier 2019

- Réunion consacrée à la détermination des thèmes de travail qui seront inscrits dans

le projet de santé de la future maison de santé pluri professionnelle multi sites. La première thématique a concerné la prise en charge de la douleur chez la personne âgée.

La sixième réunion s'est tenue le jeudi 7 février au centre de santé Filièris à St Martin de Valgalgues.

- Elle a finalisé le travail du projet de santé qui sera présenté à l'ARS. Elle a porté notamment sur la validation par les professionnels de santé des thèmes précédemment abordés (système d'information, coordination, accueil d'étudiants, protocole.....) Il a également été question de valider la constitution d'une association avec des membres du bureau issus des deux communes.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui, autour de M^{me} Nouvellon du cabinet Hippocrate et depuis le début de cette méthodologie, ont fidèlement accompagné cette réflexion dans l'intérêt de nos populations.



Centre médico-social

Service social et protection maternelle et infantile du Conseil départemental



Deux services à votre disposition au Centre Médico Social de Saint Julien les Rosiers, situé au 1 090, avenue des Rosiers, ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, tél. 04 66 86 16 52

Vous pouvez y prendre rendez-vous avec :

- Une assistante sociale
- Une sage femme pour un accompagnement durant votre grossesse
- Une puéricultrice pour des conseils et un accompagnement pour vos enfants jusqu'à 6 ans.

LA 4G EST OPÉRATIONNELLE

Depuis le 14 décembre dernier, la 4G disposée au Carabiol est opérationnelle.

Rappelons que ce dispositif est destiné à améliorer la réception de la téléphonie et l'internet mobile.

L'arrivée de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision. Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs. En cas de brouillage avéré, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) délèguera un antenniste qui interviendra au domicile à titre totalement gratuit et posera un filtre sur le système antenne.

Pour obtenir l'ANFR : 09 70 81 88 18 (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 8h à 19h)

www.recevoirlatnt.fr

CŒUR DE VILLAGE

Dépôt du permis d'aménager

En 2016, le conseil municipal a créé un budget annexe lotissement dans le but d'aménager un « cœur de village » sur une zone de 2.16 hectares pour implanter des logements sociaux, des maisons en partage (accueil personnes âgées et dépendantes), des commerces et services de santé, des maisons abordables et des logements privés.

Cet espace, limité au Nord et à l'Est par le CD316, s'intègre tout naturellement dans l'enveloppe urbaine avec, à proximité immédiate, tous les services publics : mairie-écoles-poste- salle des fêtes-terrain de tennis- terrain multisports- terrain de boules-cantine scolaire-complexe polyvalent Mandela.

Les différents contacts et les discussions avec les partenaires laissent envisager la programmation suivante :

- 24 logements sociaux avec Logis Cévenols
- 14 maisons dites « en partage » pour accueil des personnes âgées
- 10 maisons de « ville abordables »
- 1 bâtiment en r+1 avec des commerces, services santé, logements privés et sociaux.

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet d'aménagement, des études ont été menées (hydraulique, faisabilité, viabilisation).

Au vu des premiers résultats de ces études, il apparaît que le lotissement sera réalisé sur 2 hectares environ, et comprendra 5 macro



lots re-divisibles en fonction des projets et permettant à minima la vente de foncier d'environ 1,1 hectares.

Le conseil municipal, en date du 7 février dernier, a autorisé M. le Maire à

déposer un permis d'aménager pour concrétiser ce projet d'aménagement.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet dont les travaux de viabilisation devraient commencer à l'automne.



Compteur Linky : où en est-on ?

Par délibération en date du 20 septembre 2018, le conseil municipal de St Julien les Rosiers avait refusé de déployer des compteurs communicants LINKY sur la commune.

Nous avons fondé notre argumentation sur le fait, que **les compteurs existants appartiennent au domaine public de la commune en tant qu'ouvrage des réseaux publics de distribution.**

Sur le fond, **nous avons trouvé cet argument afin de s'opposer au déploiement du compteur LINKY, qui se fait dans des conditions de sécurité déplorable et qui ouvre la voie à une augmentation importante de tarification de l'électricité.** En effet, la plupart des contribuables ayant un compteur LINKY ont vu leur facture d'électricité augmenter, et on ne compte plus les problèmes de mauvaise installation du compteur, avec certaines fois des incendies.

Le 28 septembre, le Préfet du Gard nous a envoyé une lettre d'observation pour que l'on retire cette délibération, au motif que le déploiement des compteurs LINKY est issu de l'application de la loi 2015 sur la transition énergétique

De plus, il nous précise que la commune n'a pas compétence pour délibérer dans ce domaine, puisque cette compétence a été transférée au syndicat d'électricité du Gard. Nous avons répondu, le 11 octobre, que nous maintenions cette délibération au motif que la commune reste propriétaire des compteurs électriques et que le transfert de compétence ne concerne pas les compteurs.

À ce jour, la délibération a été suspendue par le juge des référés le 4 janvier et la société ENEDIS demande au tribunal administratif de Nîmes d'annuler cette délibération. Nous n'allons pas engager des frais d'avocat dans cette affaire qui semble déjà être jugée, de part la rapidité à laquelle l'État et

ENEDIS se sont empressés de répondre et de solliciter la justice.

La loi est contre nous dans cette affaire et nous ne sommes pas rassurés par les réponses apportées par ENEDIS sur les problèmes de déploiement des compteurs LINKY et sur le changement de facturation que cela occasionne pour la plupart des habitants. Nous n'avons aucun moyen de pression mais nous tenterons chaque fois que cela sera possible de mettre en avant l'intérêt général.

Alors même que les nouveaux logements (rt 2012) et les installations (ampoules à led, isolation,...) permettent de faire des économies d'énergie, on trouve le moyen de faire payer davantage le contribuable. Il est vrai cette baisse de consommation se traduit pour ENEDIS par moins de rentrée financière.

Où est l'intérêt général poursuivi par cette entreprise publique ?



COÛT DES INCIVILITÉS

Des chiffres accablants

Tous les lundis se ressemblent pour l'équipe technique de la commune qui nettoie avec abnégation le perron de l'espace Nelson Mandela, la zone multisports et les abords de la mairie de leurs papiers gras, sacs-Mac'do, restes de pizzas, bouteilles et cannettes quelquefois pleines, abandonnées sur le domaine public. Et que dire des dégradations régulières sur les zones déjà nommées : mégots de cigarettes éteints sur le revêtement synthétique des jeux d'enfants, clôtures endommagées, portes forcées, minuterie électrique vandalisée... Si on y ajoute le Carabiol et plus particulièrement la piscine, régulièrement squattée depuis sa fermeture

avec toutes les dégradations qui vont avec (tuiles cassées, porte fracturée, murs dégradés...), on aura un tableau hélas assez exact de ce qui se passe trop souvent sur notre commune. **Nous saluons l'équipe de Jean-Marc Phillibert qui ne ménage ni son temps ni son énergie à réparer, changer, nettoyer, sécuriser. Le temps passé à intervenir pour ces dégradations manque ailleurs et impacte notre budget communal d'une manière conséquente. Nous retranscrivons ci-dessous la liste de ces actes répréhensibles et leur coût pour la période juin, juillet, août 2018. Elle est édifiante.**

Coût (approximatif) des dégradations sur la commune - Période de juin à août 2018

Vol tableau électrique	280 €	Porte forcée à N. Mandela (main d'œuvre)	100 €
Beach volley Carabiol (12 barrières remplacées)	600 €	Effraction mairie	1 500 €
Main d'œuvre	200 €	Toiture salle J. Biscarat endommagée	200 €
Vol de chaises au Carabiol	200 €	Main d'œuvre	150 €
Grilles cassées au multi-sport	200 €	Porte accès piscine endommagée	100 €
Main d'œuvre	80 €	Main d'œuvre	120 €
Planches arrachées du toboggan (jeux pour enfants)	50 €	Bris de glace salle bois + cantine	1 000 €
Grille pluvial disparue	100 €	Main d'œuvre	200 €
Pilier Mandela endommagé	150 €	Salle garderie école maternelle forcée	150 €
Main d'œuvre	100 €	Main d'œuvre	100 €
Scellement jeux multi-sport 1	50 €	Dépôts sauvages (9 voyages)	1 000 €
Moquette abîmée (main d'œuvre)	60 €	Main d'œuvre	1 500 €
Toiture piscine endommagée (4 fois).....	100 €	Nettoyage incivilités	1.800 €
Main d'œuvre	300 €	Coût total (approximatif) pour les mois d'été ...11 140 €	
Grilles portail stade endommagées	100 €	N.B. : Si l'on ajoute le coût des dépôts sauvages à l'année, plus le nettoyage des abords des bâtiments publics tous les lundis matin, cela fait environ 15 000 € supplémentaires.	
Toiture toilette Carabiol	100 €		
Main d'œuvre	150 €		
Arbres coupés, arbres volés (avenue des Mimosas)	300 €		



Parcours et tribulation d'une canette

Une seconde vie toujours au service de l'homme. Là je m'adresse à vous depuis le fond d'une poubelle ou j'ai été déposée, après avoir été repêchée par une personne en charge du nettoyage et du ramassage des déchets, ayant eu la chance de flotter encore dans un port de la méditerranée à la surface de l'eau heurtant de temps en temps la coque d'un bateau.

J'ai parcouru de nombreux kilomètres au fil de l'eau, jetée par une main irresponsable jeune ou moins jeune au bord d'une route des Cévennes, dans un fossé déjà jonché d'une multitude d'objets de toutes origines, mais en majorité d'emballages devenus encombrants. Les pluies conséquentes de l'automne ayant rempli ce fossé, il s'est déversé dans un ruisseau collecteur de nombreux autres fossés. Lequel ruisseau s'est lui-même rejeté dans une rivière et ainsi de suite. Moi, simple

boite, objet de consommation, j'ai suivi le même parcours, portée par les eaux de ruissellement, ballottée de tous côtés finissant mon périple au bord de la mer, comme beaucoup de ces déchets collectés ça et là.

Un simple geste qui n'est pas anodin, répété des milliers de fois peut être à l'origine d'une décharge, d'un amas d'objet dont la seule destinée est le fond de la poubelle. Encore, moi ayant été repêchée je repartirai dans le circuit du recyclage.

Mais combien de mes sœurs, de mes frères, emballages finiront, ballottés par les vagues au fond des mers, des océans, à polluer la nature, la défigurer et être à l'origine de la mort de nombreux animaux.

On est de passage sur terre, nous l'empruntons à nos enfants. Alors respectons l'environnement dans lequel nous vivons, Préservons le !

Peut-être avez vous levé les yeux vers moi, à mon passage au dessus de vos têtes à quelques centaines de mètres d'altitude, ou bien vous ai je transporté pour le travail ou les vacances ?

Eh oui je suis une simple canette en aluminium, issue comme beaucoup de mes sœurs du recyclage de la carlingue d'un avion qui a fait son temps. Reconvertie en contenant à boissons : bière, soda, eau....

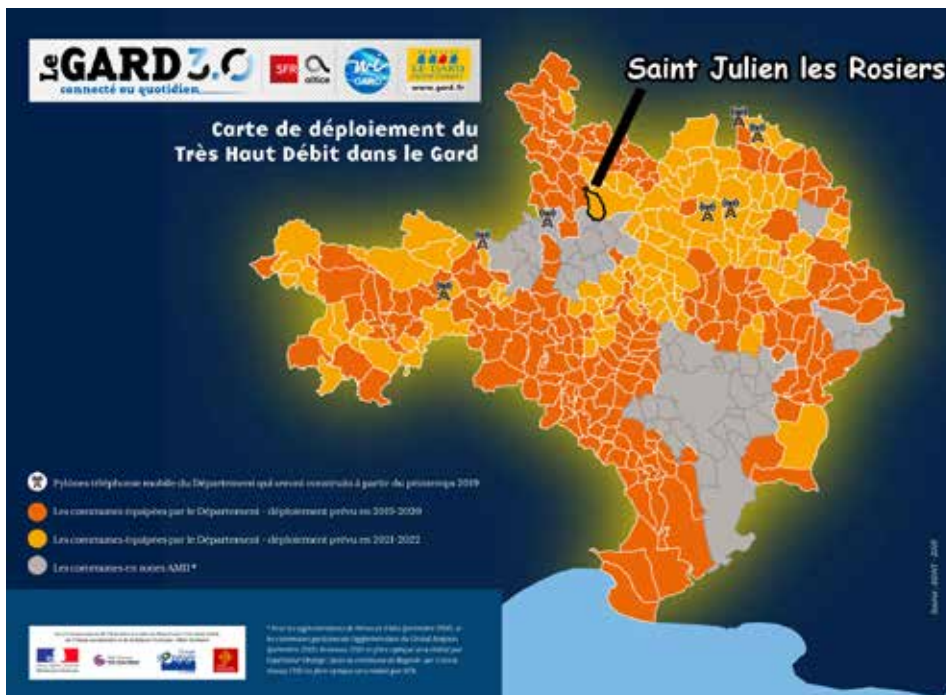
THD (Très Haut Débit) : **ENCORE UN PEU DE PATIENCE !**

Très attendu par la population gardoise, le plan de déploiement du très haut débit a été présenté par le président du Conseil départemental le mardi 29 janvier. Notre commune bénéficiera de la fibre optique pourvoyeuse d'un haut débit à partir de 2021, si les délais annoncés sont respectés.

C'est l'opérateur SFR qui a été retenu pour ce déploiement.

Durant cette réunion au Pont du Gard, Serge Bord, notre maire, a tenu à pointer du doigt l'urgence de cette intervention « *on fait le grand écart sur une commune où se situe, hélas, une zone blanche importante et une zone artisanale d'intérêt communautaire sur le point d'être équipée* »

S'il reste à saluer cette **initiative du Conseil départemental (340 M d'argent public)** pour l'égalité des hommes et des territoires, on attendra avec impatience cette arrivée à Saint Julien les Rosiers.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : **BON À SAVOIR**

Les récents changements en matière de démarches administratives rendent nécessaires un rappel des organismes référents et des pièces à fournir. Il n'est pas toujours facile de frapper à la bonne porte; ce « bon à savoir » saura, nous l'espérons, vous aiguiller dans la bonne direction !

- **Extrait d'Acte de naissance** : en mairie du lieu de naissance avec CNI et livret de famille, gratuit.
- **Extrait d'Acte de mariage** : en mairie du lieu de mariage avec date de mariage, nom et prénoms des époux, CNI et livret de famille, gratuit.
- **Extrait d'Acte de décès** : en mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt avec date de décès, nom et prénom du défunt, gratuit.
- **Déclaration de naissance** : en mairie du lieu d'accouchement avec certificat médical de naissance, CNI et livret de famille, gratuit.
- **Inscription électorale** : en mairie avec CNI ou passeport, justificatif de domicile, gratuit.
- **Étranger (toutes formalités) - Carte de séjour** : renseignements préfecture : 04 66 87 59 90
Accueil physique de 8h45 à 13h.
- **PACS** : en mairie du lieu du ou notaire - Convention PACS, acte de naissance des partenaires (moins de 3 mois) + pièce d'identité des partenaires, gratuit.
- **Demande de casier judiciaire** : Casier judiciaire national, 107 rue du landreau, 44317 Nantes cedex 3 - Demande par courrier par télécopie au 02 51 89 89 18 ou par internet : www.cjnjustice.gouv.fr, gratuit.
- **Carte nationale d'identité** : en mairies : Alès, Anduze, Vézénobres, La Grand Combe avec photo d'identité, justificatif de domicile, ancienne CNI ou déclaration de vol, gratuit ou timbre fiscal de 25 € pour perte ou vol.
- **Passeport biométrique** : en mairies : Alès, Anduze, Vézénobres, La Grand Combe avec photo d'identité, justificatif de domicile, ancien passeport CNI ou déclaration de vol - Timbre fiscal de 86 €/adulte - 42 €/15 à 17 ans - 17 € pour les moins de 14 ans.
- **Carte grise** : par internet : immatriculation.ants.gouv.fr
Par internet : pièce d'identité, justificatif de domicile, adresse mail ou N° téléphone - Variable en fonction de la puissance fiscale et de l'année de 1^{ère} mise en circulation.
- **Permis de conduire** : par internet : www.permisdeconduire.ants.gouv.fr - Par internet : 1 photo, justificatif de domicile, adresse mail ou N° de téléphone - Timbre fiscal de 25 € pour perte.
- **Pertes ou vols de papiers** : CNI, passeport, permis, carte grise...)
 - Perte de carte nationale d'identité : rendez vous directement à la police municipale d'Alès,
 - Perte de passeport : rendez vous directement en mairie d'Alès,
 - Vol de carte nationale d'identité ou passeport : faire une déclaration de vol à la gendarmerie ou auprès des services de police nationale,
 - Perte ou vol d'une carte grise : déclaration à faire à la gendarmerie ou auprès des services de la police nationale.
 - Perte ou vol de permis de conduire : déclaration à faire en Sous-préfecture.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Réhabilitation du réseau d'eaux usées Lariasse - Les Gayettes

C'est un chantier important qui a débuté avant l'été 2018. En effet, la reprise de ce réseau d'eaux usées devenu obsolète est plus compliquée qu'il n'y paraît.

La partie de Lariasse cumulait de multiples difficultés : une profondeur importante, de nombreux réseaux existants à longer et à croiser...

Nous comprenons l'impatience des riverains mais ces travaux étaient indispensables et il faut le temps de faire les choses. Nous saluons d'ailleurs au passage le professionnalisme des équipes sur place qui font tout pour essayer de gérer au mieux les situations de chacun en plus de leurs tâches qui sont déjà très prenantes. Ralentissez à leur proximité, vous ne perdrez pas de temps et ils se sentiront en sécurité !

Les travaux sont aujourd'hui terminés sur la partie de Lariasse.

Il faut souligner que le syndicat de l'Avène, au travers de leur délégataire Véolia, en a profité pour renouveler les branchements d'eau potable. Les réfections de voirie vont maintenant être réalisées et le quartier pourra retrouver de la sérénité. Merci pour votre compréhension, mais ces travaux sont aussi là pour assurer un service essentiel à votre vie : le tout à l'égout !

Les travaux se poursuivent aujourd'hui par le secteur des Gayettes. Ils devraient être terminés dès le début du second trimestre.

Cette opération est la dernière gérée directement par la commune. En effet, **depuis le 1^{er} janvier 2019 la compétence assainissement est désormais gérée par la Communauté d'Agglomération du Grand Alès.**

Nous continuerons toutefois pour cette compétence comme pour toutes les autres à rester disponibles pour vous renseigner et vous guider : **c'est notre engagement d'élus de proximité, nous continuerons à l'assurer avec les moyens qui nous seront donnés !**



Assainissement chemin des Gayettes

BILAN FINANCIER

COÛT DES TRAVAUX : CHEMINS DE LARIASSE ET DES GAYETTES

Montant des travaux : 600 000 €

Subventions : État (detr) =	112 000 €	} (55 %)
Conseil départemental =	133 000 €	
Agence de l'Eau =	91 000 €	
Fonds propres Saint Julien les Rosiers =	264 000 €	} (45 %)

PROGRAMME VOIRIE 2019

Suite et fin du programme inondation

Notre commune a pansé ses plaies les plus importantes des inondations de 2014 ... Nous terminons cette année le solde des dernières subventions liées aux inondations de 2015 et reprenons notre rythme d'entretien annuel des voiries comme nous nous y étions engagés dans notre programme de gouvernance.



Mise en place du pluvial, avenue des mimosas

2019 verra près de 150 000 € investis sur nos routes et ouvrages ! Un des secteurs les plus attendus, le chemin piéton qui mène aux écoles.

Souvent interpellé à juste titre au sujet de ce chemin qui a le défaut de garder l'eau les jours de pluie, nous sommes conscients de la situation depuis de nombreux mois. Le panneau d'affichage posé d'ailleurs il y a plus d'un an devant la mairie pour annoncer la restructuration du site (création du multisport, agrandissement mairie, création de l'aire de jeux ...) stipulait déjà la réfection de ce chemin...

Pourquoi n'est-il pas repris à ce jour ?

Il manque la réalisation des enrochements à faire derrière la salle polyvalente. Les autorisations des services de l'État devraient être délivrées d'ici le mois d'avril (après 10 mois d'instruction ! Sans ces dernières il est totalement interdit de travailler sur ce cours d'eau qui est en fait un affluent direct du Grabieux (loi sur l'eau). Ce chemin est le seul passage pour les engins de chantiers et les camions pour approvisionner le chantier. Il n'est pas concevable de faire passer des camions aussi lourds sur un chemin aussi léger en prenant le risque de détériorer des enrobés neufs ! Les enrochements seront réalisés normalement pendant les vacances du mois



Chênes blancs



Serre de Courlas : travaux voirie à venir

d'avril. Le chemin sera repris dès ces travaux terminés.

D'autres voiries seront également reprises, les travaux devraient démarrer au mois de mars. Sont programmés, le chemin du Mas Vidal et quartier la Roque, le chemin des Ayres et l'impasse des Ayres (pour le secteur le plus près du DC 904), une partie du Hameau de Courlas, une partie du hameau de Caussonille, le chemin du chêne blanc (de route vieille au rédillon), le parking devant l'école maternelle et le chemin du serre de Courlas. S'y ajoutent de petites interventions ponctuelles en particulier pour la gestion du ruissellement des eaux de pluie (chemin des marronniers, route de Caussonille).

RÉSEAU

D'ARBOUSSE : ou en sont les travaux ?



Les travaux sont terminés à 90 %.

Il manque la mise en service de la dernière partie de l'extension de réseau du chemin d'Arbousse (en allant du foyer vers le chemin de la caserne...).

Pourquoi n'est-il pas encore fini ?

Cette partie du réseau est en partie refoullée par un poste avec des pompes et cette installation nécessite la réalisation d'une extension de ligne ERDF et d'un branchement neuf ENEDIS. **Bien que le dossier soit en cours d'instruction depuis le mois de mai 2018, à ce jour il fait toujours l'objet de relances incessantes de notre part pour essayer de le faire avancer.**

Pour pouvoir mettre tout de même ce réseau en service, nous avons pris la décision de faire réaliser une alimentation provisoire. Cette alimentation qui fait presque 100 ml a demandé la pose d'un coffret électrique provisoire spécifique. Ces travaux entraînent une plus-value qui n'est pas de notre fait pour ce chantier ! Nous ne pointons pas du doigt le travail des agents de terrain ERDF et ENEDIS qui font leurs possibles. **Nous constatons comme toutes et tous une dégradation importante du fonctionnement de ces services depuis quelques années !**

La rentabilité boursière ne fait pas bon ménage avec les exigences d'un service public ! Depuis l'ouverture à la concurrence les moyens sont en perpétuelle baisse (tout comme pour Orange et France télécom) et les ouvrages sont de moins en moins entretenus ...

Cet état de fait entraîne les situations comme celle que nous voyons pour notre chantier. L'alimentation définitive devrait suivre dans les prochaines semaines.

En attendant l'ouvrage est désormais en service, c'est un point essentiel pour les riverains qui peuvent désormais profiter de ce nouveau service !

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Dans le cadre de la coopération décentralisée et de l'implication des jeunes dans la solidarité internationale (les deux objectifs de l'association Solidarité Sénégal), nous recherchons 4 jeunes Juliroisiens afin de compléter le groupe.

Le projet est prévu sur deux années :

- **un accueil en 2019 en France** pour un groupe de jeunes sénégalais
- **un départ de 3 semaines en Casamance à l'été 2020** pour les jeunes Juliroisiens.

Si vous souhaitez découvrir d'autres horizons, d'autres cultures et aussi de belles

émotions, si vous avez entre 15 et 22 ans et que les voyages humanitaires vous tentent, n'hésitez plus, rejoignez nous !

Coordonnées :

Abiba GEORGES, présidente de l'association Solidarité Sénégal, tél. 06 19 26 61 73

La Navette Solidaire



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Navette Solidaire mise à disposition des personnes âgées pour les déplacements au club de l'Amitié a cessé son activité.

En effet, L'association Alès Services à la Personne qui nous rendait ce service depuis quelques années, a fermé ses portes à notre plus grande surprise.

Notre démarche a été aussitôt de pallier à ce manque de service pour la reprise du club au mois de janvier.

C'est avec plaisir que Monsieur et Madame Patternotte, Société Autonom'Services, ont pris la relève avec brio pour le transport du jeudi après-midi en étant à notre écoute pour que cela se passe dans les meilleurs conditions.

Nous souhaitons à cette entreprise installée à Arbousse haut, la bienvenue et une collaboration étroite avec le CCAS de la Mairie.

MISE EN PLACE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION PHYTOSANITAIRE

Aujourd'hui, nous devons tous prendre conscience des problèmes de santé publique liés à l'emploi d'herbicides.



Depuis 2018 toutes les actions menées permettent de mettre en place des alternatives pour une gestion de l'herbe sans pesticide et pour respecter la biodiversité de nos espaces.

"L'entretien et le jardinage autrement", s'inscrivent dans l'éco-responsabilité de notre commune. Avec l'aide et l'appui du bureau d'étude Anvily nous pourrions mener à bien ce PAPPH.

Nous sommes passés à zéro produit phytosanitaire depuis l'an dernier.

Nous avons pris conscience des fondamentaux aux regards de la protection des res-

sources en eau, de l'environnement et du développement durable de notre territoire.

Cette décision se fonde sur plusieurs préalables :

- **Prioriser** les alternatives au désherbage chimique avec des paillages végétaux minéraux, couvrir sols végétaux et prairie fleurie vivace.
- **Ménager** plutôt qu'aménager certains espaces périurbains avec une gestion différenciée.
- **Former** nos jardiniers aux techniques alternatives, préventives et curatives.

RECENSEMENT La population de la commune stagne

Après la campagne de recensement qui a eu lieu en janvier 2018 sur la commune et, qui a vu la population augmenter de 149 habitants depuis 2013 (date dernier recensement), il semblerait que la population en 2019 stagne par rapport à 2018.

En l'effet, l'INSEE nous envoie tous les ans en janvier la population réactualisée. Si en 2018 nous comptons 3408 habitants, en 2019 nous sommes 3392 soit 16 habitants de moins.

Pour rappel, la commune a connu des augmentations de démographie importantes : en 1999, 2 499 habitants et en 2008 la commune comptait 2 800 habitants. Cela fait une augmentation de 900 âmes depuis 1999.

Cette stagnation vient aussi de la composition de la population de la commune, qui est vieillissante. En effet, les plus de 60 ans représentent 28% de la population contre 20% en 1999.

Un autre argument peut expliquer aussi cette situation, il s'agit du nombre de logements vacants, en 1999 il y en avait 28 aujourd'hui on en dénombre près de 100.

Mais notre commune est dynamique.

Avec une trentaine de pavillons supplémentaires tous les ans Saint Julien les Rosiers est attractive et elle nous permet de nous projeter vers l'avenir. D'ailleurs de nombreux projets d'aménagement sont en cours et répondent à une demande fondée de la population. (Cœur de Village, cheminement doux, rénovation des bâtiments dont l'école primaire, désertification des commerces, maison médicale...).

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS OÙ EN SOMMES NOUS ?

Le nouveau mode de calcul proposé par le SDIS pour la contribution financière des communes au syndicat a été modifié dans le sens de plus d'équité dans les critères.

Il en résulte que 50 communes sur les 73 qui composent Alès Agglomération vont voir leur participation augmenter. C'est le cas de Saint Julien les Rosiers qui, sur les 8 ans à venir, verrait sa contribution passer de 37.500 € à 66.500 € ! Soit un lissage de 3.574 €/an sur 8 ans.

La ville d'Alès propose l'abandon de la baisse de sa contribution au profit des communes qui voient leur contribution augmenter. Il en serait de même pour les 22 autres communes concernées

par la baisse de leur contribution avec une réduction de 30 % de cette baisse au profit de 50 communes en augmentation.

Ainsi, il en résulterait pour Saint Julien les Rosiers une atténuation significative car on passerait de 3574 €/an à 1514€/an.

Pour information le Préfet du Gard a entamé une procédure auprès du Tribunal Administratif visant à demander l'annulation de cette délibération arguant du fait d'une inégalité de traitement entre les communes de moins de 3500 habitants et celles de plus de 3500 habitants.

Nous en sommes là pour l'instant mais le feuilleton n'est peut-être pas encore terminé ! Affaire à suivre...

MARDI 6 NOVEMBRE 2018

Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918

La commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 fut forte en symboles et en émotions, en commençant par l'arrivée de la flamme du souvenir le mardi 6 novembre à l'Espace Nelson Mandela qu'une délégation municipale était allée récupérer à Verdun...



Un instant solennel de mémoire et de passage de relais pour se souvenir et rendre hommage ici comme ailleurs à tous ces soldats morts dans cette « Grande guerre » que les belligérants croyaient être courte.

À l'école de Saint Julien les Rosiers aussi, ce devoir de mémoire est travaillé. C'est ainsi que la Place de la Paix du village avait été ornée de leurs dessins, le plus souvent annotés de « recettes pour la paix » qui invitent à réfléchir sur le sens de nos actes.



Monsieur le Maire dans son discours, a souligné l'absurdité de cette guerre, ses atrocités, ses conséquences en terme de pertes humaines qui ont endeuillé des familles dans tous les villages. À l'époque, le nôtre s'appelait Saint Julien de Valgagues et ce sont 41 noms de jeunes gens qui ont été cités devant le Monument aux Morts.



La cérémonie s'est achevée par la chorale des enfants qui a interprété « La Marseillaise » et « N'oubliez pas », donnant à ce rassemblement de mémoire un message d'espoir.



PLANTATION D'ARBRES

Des symboles forts !

La fin d'année 2018 s'inscrit dans une démarche forte d'implication citoyenne par le symbole à la fois écologique et mémorial de plantation d'arbres. Pour ce faire, à deux reprises l'olivier a été mobilisé, et une fois le ginkgo-biloba.

- **L'Arbre de la Paix**, à l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité, planté le samedi 27 octobre 2018 en faveur de la cause palestinienne dans l'espoir de trouver enfin une issue qui prenne en compte les droits des peuples à disposer d'une terre et d'une souveraineté. Cet olivier accueillera désormais les jardiniers et leurs familles sur la parcelle collective des jardins familiaux.



- **L'Arbre de la Paix dans le monde à l'occasion de l'anniversaire des 100 ans de l'Armistice de la Guerre de 14-18.**

Un olivier décoré par de nombreux dessins d'enfants de notre école sur lequel on pouvait lire le mot PAIX. Cet arbre, planté à l'intérieur d'un socle métallique fabriqué sur la commune par les Établissements Ruiz, veille sur le jardin de Saint Julien, à proximité de la place de la PAIX et de l'arbre du bi-centenaire de la révolution, un magnifique tilleul planté en 1989.



- **L'Arbre de la Laïcité**, disposé au jardin des écoles dans un socle similaire un magnifique ginkgo-biloba, arbre symbole de longévité et de résistance qu'il appartiendra à chacun de respecter et de faire respecter.

Messieurs Bourgois et Magnan, les instigateurs de cette belle initiative étaient présents au milieu des enfants, de leurs maîtresses et du directeur d'école.

Après lectures de la charte de laïcité et de la contribution écrite des élèves à ce grand moment de citoyenneté et de leçon civique, le maire a procédé à la coupure du ruban qu'il s'est engagé à transmettre à chaque enfant ayant participé à cette inauguration avec une copie de la charte pour chacun d'entre-eux.



■ Emplois saisonniers

Vous résidez sur la commune de Saint Julien les Rosiers, vous avez 18 ans ou plus, et vous recherchez un premier "job" d'été ou un emploi saisonnier, alors la commission Personnel de la municipalité attend vos CV et lettre de motivation avant le 15 avril 2019, date de clôture des candidatures. Vous serez conviés à un entretien préalable.

Les **6 candidats retenus** seront affectés au sein des services techniques, débroussaillage et cantine pour un contrat des 3 semaines. Alors n'hésitez plus, postulez !

■ Appel à candidature pour la guinguette du Carabiol

La municipalité lance un appel à candidature pour la gestion de la guinguette du Carabiol durant la période estivale 2019.

Pour ce faire, vous devez adresser à Monsieur le Maire, une lettre de candidature ainsi qu'une ébauche de votre projet de restauration. Vous serez reçu par une commission d'élus pour un entretien qui portera sur l'évaluation de votre projet. Une réponse vous sera apportée par courrier, dans les jours qui suivent l'entretien.

Date de clôture des candidatures :
15 avril 2019

NB : Période d'ouverture de la guinguette du 1^{er} juin au 31 août 2019.

■ ÉLECTIONS : Bon à savoir

Les dernières réformes en matière du code électoral rendent nécessaire une information réactualisée à destination de tous les électeurs.

- **Jeunes inscrits d'office** = pas de changement si le jeune a été recensé pour l'armée, il sera automatiquement inscrit d'office sur proposition de l'INSEE.

- **Ce qui change avec la réforme :** les électeurs peuvent s'inscrire toute l'année (fournir une attestation de domicile - Justificatif d'identité remplir le dernier CERFA).

- **Pour les élections européennes du 26 mai 2019**, les électeurs auront jusqu'au 30 mars 2019 pour déposer leur dossier en mairie. Une permanence en mairie sera assurée par M^{me} Agniel, samedi 30 mars de 10h à 12h afin d'arrêter les listes.

- **Possibilité de s'inscrire sur internet :** service-public.fr

Le repas des Aînés

Par un beau dimanche ensoleillé, le 10 décembre 2018, eut lieu le repas de nos Aînés.



De nombreux Anciens s'étaient donnés rendez-vous au complexe Nelson Mandela pour le traditionnel repas proche des Fêtes de Noël, soit 212 convives.

Ce fut une journée conviviale, pleine d'entrain, laissant libre cours aux conversations et aux retrouvailles.

Le traiteur Fabaron avait concocté des mets qui ont régalé les papilles de tous les invités. L'Orchestre Nuances a su allier la danse et la chansonnette pour le plus grand plaisir de tous. Nous devons remercier tout particulièrement les employés de mairie qui avaient décoré l'Espace aux couleurs des Fêtes avec soin et pour le régal des yeux. La journée se

déroula dans la joie et la bonne humeur et se termina par le traditionnel bouquet remis aux doyens.

Pour les dames, Mesdames Arthémise Gentile et Yvette Poudevigne furent à l'honneur et pour les Messieurs, Monsieur Edmond Chaptal.

Ils eurent tous les trois un mot très gentil à notre rencontre et nous les remercions.

Nous tenons à féliciter tous les participants à ce repas qui nous a permis de passer d'agréables instants de convivialité.

Rendez-vous en 2019 avec le même plaisir pour un moment de partage avec nos personnes âgées.



Le repas de Noël des enfants des écoles

C'est le 20 décembre 2018 qu'a eu lieu le repas de Noël des écoles. Près de 350 enfants et quelques adultes, enseignants, agents de vie scolaire et élus(es) ont participé à ce moment convivial de fin d'année.



Un repas festif au seuil des vacances de Noël dans une bonne ambiance pleine de joie et d'échanges avec en point d'orgue le passage du Père Noël distribuant des friandises, bonbons et chocolats, déclenchant un peu d'excitation chez les enfants.

Un repas mis en place par le personnel communal de la cantine, de la voirie et

quelques parents bénévoles participant à l'encadrement et au service du repas.

À noter la chorale improvisée par l'incontournable chanson « Petit papa Noël » dont le refrain fut repris par les jeunes écoliers.

Un moment à préserver, à perpétuer d'année en année. Un bon moment.

Nouveaux commerçants

Le Moulin des Saveurs

Une nouvelle boulangerie pâtisserie sur la commune.



Installée il y a quelques mois en lieu et place de la boulangerie pâtisserie *Éclats de Gourmandise*, *Le Moulin des Saveurs* de Monsieur Isidore et de sa compagne vient enrichir l'offre des commerces de proximité sur notre commune.

Nous souhaitons à ce jeune couple la bienvenue et une pleine réussite dans l'exercice de leur activité commerciale.



L'Eden de Gé

Géraldine Brun
Esthéticienne à domicile

06 60 81 80 71

du lundi au samedi - de 9h à 19h

CCAS :

UN RÔLE IMPORTANT DANS LA VIE SOCIALE DE LA COMMUNE

Tout au long de l'année de nombreuses aides sont allouées aux familles les plus en difficulté, sur justificatifs de revenus ou sur intervention des assistantes sociales du secteur qui nous alertent sur des situations de précarité financière.

Les associations caritatives comme le Secours Populaire ou Catholique et les Restaurants du Cœur de Salindres nous assurent d'un soutien matériel ou pécunier également.

Nous précisons aussi que nous intervenons également dans le soutien logistique des personnes âgées pour remplir des dossiers APA, Aides familiales, Handicap. Nous gérons le repas des Aînés et la Semaine Bleue communale consacrée aux Séniors.

À titre d'informations, nous vous communiquons les données suivantes sur les différentes aides dispensées en 2018.

- Aide aux voyages scolaires 801.50 € ... (10 familles)
- Aide aux cours de natation 165 € (3 familles)
- Aide bons alimentaires 785 € (8 familles)
- Aide exceptionnelle 100 € (1 famille)
- Aide complémentaire cantine 2086 € (17 familles)
- Bons de Noël 1890 € (24 familles)
- Aide jeunes étudiants 300 € (24 familles)
- Passeport vacances, entrée piscine 318 € (8 familles)

TOTAL 6445.50 € (74 familles)

Soirée Cirque

Samedi 3 novembre 2018 ! Encore une grande soirée cirque qui a été organisée par le Cratère, en collaboration avec La Verrerie d'Alès, Pôle National des arts du cirque Région Languedoc-Roussillon et la municipalité de Saint Julien les Rosiers.

En voici le programme !

- **À 18h30 : Compost** derrière l'espace Mandela, dans un magnifique écrin de verdure !



Qu'ils soient dans un terrain vague ou en plein champs, Abby et Luca récoltent les

éléments du paysage, les compostent, s'en nourrissent et par un geste artistique original et décalé, font (re)surgir le sauvage, l'indompté. Ce spectacle a attiré un nombreux public en extérieur !

Ce fut une belle leçon de chose originale, pleine d'humour, qui nous invite à mieux regarder notre environnement.

Puis à 19h30, une buvette et repas-formule « saucisses-frites » ont été proposés par le Kiosque dans le hall de l'Espace Nelson Mandela. Merci !

- A 21h : **Mule**

Chargé comme une mule. Têtu comme une mule !

« Mule » c'est une petite fable joyeuse et cruelle, parfois immorale, portée par deux acrobates. À deux, elles imaginent des jeux aériens où l'une s'envole pendant que l'autre la propulse. Et ça tourne, ça vole, ça se tient en équilibre, ça se fait la gueule, ça rigole, ça se réconcilie ça s'enroule et parfois même, ça tombe ! À elles seules, elles inventent ce moment tendre et délicat, fait de confiance, de parfaite complicité, où la performance physique est avant tout au service de la construction de ce fragile moment d'humanité.

OMC spectacle passé

Spirale ! C'est le concert de Noël offert aux Julirosiens par l'OMC.

La salle Jean Biscarat était comble ce 15 décembre !



Spirale, c'est de la chanson française d'aujourd'hui, d'hier et de toujours, avec un zeste de chanson venue d'ailleurs...

Spirale, c'est un cocktail de chansons tantôt tendres et poétiques, tantôt pétillantes et drôles...

Spirale, c'est toujours... des chansons mises en scène, à quatre voix, dans un décor à surprises...

Spirale, c'est un groupe vocal atypique, une troupe complice de chanteurs-acteurs formés et dirigés par Mireille Jullien, accompagnés au piano par David Vincent.

Au gré des lieux, des mises en scène, le groupe s'adapte, et Spirale donne chaque fois un nouveau spectacle vraiment tout public !

Spirale c'est d'la chanson à voir... et à revoir sans modération ! Bravo !

PROGRAMMATION PRÉVUE PAR L'OMC

- **8 mars : Journée des droits des femmes en collaboration avec la médiathèque :** Daniel Flamant y présentera son dernier livre « *Poussière de siècle* », 18h30, salle de musique.
- **22, 23 et 24 mars : Fortun'Art.**
L'invitée d'honneur est une photographe d'art : Maïté.
- **13 avril : Chorale CRIC-CRAC,** 20h30, espace Mandela.
- **18 mai : Mets l'son Mandela en partenariat avec l'APE,** espace Mandela.
- **21 juin : fête de la musique au village** en partenariat avec le Kiosque.
- **14 juillet : repas champêtre** organisé par la mairie et **en soirée, bal populaire** organisé par l'OMC.

Animations Médiathèque

EVENEMENTS passés

16 novembre : Rentrée littéraire

Notre fidèle public était toujours présent ! Merci aux librairies Sauramps et Diderot pour leur présence !

30 novembre et 1^{er} décembre

Salon du livre et de l'artisanat

Ce fut la première fête du livre et de l'artisanat organisée par la médiathèque. Elle a été une réussite : culturelle, festive et chaleureuse. Vendredi soir 30 novembre, environ soixante-dix personnes ont participé au vernissage. Samedi, les animations ont remporté un grand succès. Les deux passages du Père Noël avec distribution de papillotes et chocolat chaud ont fait le bonheur des petits et des grands. L'atelier parents-enfants a été complet tout l'après-midi.



Samedi, Yves Defago, est venu présenter son livre-objet « Dune » et lire des poèmes tirés de son bestiaire. Quel plaisir pour tout le public présent !



Sans oublier les contes racontés aux enfants par Chantal et Jeanine de la médiathèque. De belles rencontres entre auteurs, artisans, public, lecteur... Une première expérience prometteuse qui sera renouvelée en 2019.

Mercredi 12 décembre : Contes de Noël

à la médiathèque, suivi d'un atelier parents-enfants, d'un goûter et... de la visite du Père Noël !

EVENEMENTS à venir

8 mars

En collaboration avec l'OMC, Journée des Droits Des Femmes

Daniel Flamant vient présenter son 5^e roman : « Poussière de siècle »

Projection d'un documentaire :

Les femmes dans la guerre d'Espagne

Du 12 au 15 mars

Ateliers de poésie papier

avec les classes

Vendredi 29 mars

Printemps des poètes, 18h, salle de musique et hall Mandela.

Poètes : Michel Parrat, Françoise Vielzeuf, Yvon Jahier...

Lectures de poèmes, jeux poétiques. Thème : la beauté. Exposition des réalisations des enfants.

Vendredi 24 mai

Soirée thématique : l'Europe

Présentation de la littérature européenne, apéritif dînatoire avec buffet européen et peut-être soirée jazz.

Invités Sauramps et Michel Mahistre.

DU 22 AU 24 MARS

FORTUN'ART 2019

11^e salon d'Art

Comme chaque année, en mars, le printemps ramène à St Julien les Rosiers, de nombreux artistes de toutes obédiences réunis pour notre salon d'Art « FORTUN'ART » .

Cette année c'est la photographe d'art, Maïté Declic, qui est l'invitée d'honneur. Laissons-la se présenter elle-même .

Qui suis-je ? Une touche à tout, autodidacte, passionnée, boulimique et curieuse d'apprendre. Je me lance dans la photographie en 2009. Mes sujets de prédilection ont une note décalés. Je mets l'accent sur l'émotion sous toutes ses formes, sujets pas facile mais qui me passionnent, mettre le doigt sur les sentiments, aller chercher au plus profond de l'être les émotions au risque de troubler. En associant des personnages tous plus ou moins atypiques, une dose de mise en scène, mais c'est surtout la recherche de cette lumière naturelle qui me fascine de plus en plus, allant dénicher des lieux en friches pour trouver l'inspiration afin de créer mon univers artistique.



Vendredi 18h30, après-midi, visite des écoles - Vernissage

Samedi 23 mars, 15 h., salle de musique espace Mandela,

Claire-lise Creissen vous présentera le sculpteur Brancusi.

Constanrin Brancusi, né le 19 février 1876, à Hobita dans le judet de Gorj, en Roumanie, et mort le 16 mars 1957, à Paris, fut l'un des sculpteurs les plus influents du début du XX^e siècle. Il est considéré comme ayant poussé l'abstraction sculpturale jusqu'à un stade jamais atteint dans la tradition moderniste

17h : concert de jazz du conservatoire, Michel Mahistre et ses élèves, hall Mandela

Dimanche 24 mars, 15h

atelier parents enfants gratuit, Modelage



Prochainement ouverture d'une grainothèque

Chers Juliroisiens, nous souhaiterions mettre en place une grainothèque au sein de la médiathèque. Ce projet, en partenariat avec les jardins des Tribes et les écoles, a pour principe de favoriser l'accès à une alimentation saine pour tous. Pour ce faire, nous avons besoin de vous.

En effet, pour mener à bien notre projet, nous avons besoin de constituer un fond. Alors si vous ou votre entourage possédez des graines de semis (fruits, légumes, plantes...) merci de nous les faire parvenir.

Ce projet étant participatif il ne pourra vivre qu'avec l'aide de tous.

Nous vous remercions par avance pour votre implication.

ALÈSTREM

Un enduro moto hors norme !



Le samedi 19 et dimanche 20 janvier 2019, la cinquième édition du 24 MX Alestrem a tenu toutes ses promesses.

Le samedi 19 d'abord où la **traditionnelle course le long du Gardon** a attiré un public enthousiaste et connaisseur.

Le dimanche 20 ensuite où **les nombreux concurrents pros ou amateurs se sont affrontés sur un circuit caillouteux de 60 kms** aux obstacles permanents et redoutables sur notre commune à Mercoirol.

Sur les 500 pilotes ayant pris le départ, peu ont réussi à passer la ligne d'arrivée, ce qui en dit long sur le niveau de difficultés. Bravo donc au vainqueur, Graham Jarvis, à Mario Roman (deuxième et vainqueur en 2018) et à Wade Young, le sud-africain arrivé en troisième position. Les Juliroisiens présents à Mercoirol n'ont pas regretté ce spectacle hors norme qui défie les lois de la pesanteur tout en réclamant un certain courage.



Premier challenge Alès-Agglo



Belle soirée à l'espace Cazot, vendredi 25 janvier, pour la remise des récompenses du premier Challenge Alès Agglo, convivialité, échanges, tirages au sort de paniers garnis pour les moins performants. Personne n'a été oublié. Et la soirée a été clôturée par un apéritif dînatoire.

Afin de prétendre au titre il fallait concourir à minima sur 9 des 15 courses sélectionnées dont notre Ronde des 2 saints.

Parmi les récompensés présents on retrouve 2 figures emblématiques de la course à pied sur St Julien les Rosiers, et pas des moindres puisqu'ils finissent respectivement 1^{er} et 2^e du classement général : Cyril Buisson et Bertrand Aubague qui nous ont confié quelques commentaires à chaud :

« Un grand merci aux bénévoles et organisateurs, sans qui, nous ne pourrions

pas exercer notre activité favorite en plein air, en toute convivialité et dans de très bonnes conditions tout au long des 15 courses locales auxquelles j'ai participé sur ce challenge 2018. Une petite ombre au tableau, le nombre minimum très élevé de courses à réaliser pour être classé et Le rayon de soleil de ce challenge : la Ronde des 2 saints. »

« *Le challenge est prenant mais nos efforts sont bien récompensés : on regarde les classements, les points, les résultats des adversaires, on fait des calculs. On sélectionne les courses possibles en fonction des plannings, à ce propos j'apprécie fortement celle de Deaux et Anduze, mais je n'ai pu y participer cette année. La plus belle course, c'est difficile à dire. Les Deux Saints mais ce n'est pas très objectif. Pour 2019 Je ne sais pas si je serai en mesure de participer pleinement au challenge cette année car il reste long et difficile et je vais devoir le rendre compatible avec l'entraînement de mon principal objectif : le marathon de Toulouse en octobre. »*

Pour conclure, nous n'oublierons pas de saluer également la performance de l'équipe des Juli Runners de Saint Julien les Rosiers qui n'a pas été en reste avec pas moins de 4 coureurs membres qui ont été classés et récompensés sur les podiums.



SAMEDI 16 MARS : 4^e édition de la Ronde des 2 Saints

Les bénévoles sont sur leur starting blocks, la 4^e édition de la Ronde des 2 Saints pointe le bout de son nez.

Si vous n'avez pas fait partie des nombreux coureurs venus aux reconnaissances, c'est le moment de reprendre les entraînements. **Départ cette année de Saint Martin de Valgugues, 10 km pour les plus expérimentés ou courageux, 5 km pour l'envie de participer tout simplement.**

Au-delà de l'événement sportif, une journée de convivialité et de partage entre Juliroisiens et Saint Martinois organisée par de nombreux bénévoles que nous remercions d'ores et déjà.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles où des informations sur cet événement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 18 39 14 00.



ASSOCIATION DE MOTARDS "LES TORTUES DU BITUME"

Action : le Noël des enfants de l'hôpital et ceux de la Clède

L'association de Motards "Les tortues du bitume" créée en 2014 est, maintenant, riche de 37 membres avec toujours la même envie : faire des balades entre amis sur des thèmes choisis.

En ce mois de décembre (le 22) notre association, avec ses adhérents se sont déguisés en Mères et Pères Noël pour rendre visite aux enfants hospitalisés au Centre Hospitalier du service pédiatrie de Marie-France Durand, chef du service. Nous avons eu un excellent accueil et les enfants ont été ravis de voir les traîneaux rugissant à deux roues.

Ensuite, le lundi suivant nous avons fait la même opération dans un service de la Clède où là aussi l'accueil fût chaleureux, rempli d'émotion dans les yeux des enfants défavorisés et ceux venant d'ailleurs ainsi que leurs parents émus de cette action.

L'association remercie toutes les personnes ayant participé à cet élan de générosité envers ces enfants. Nous espérons les renouveler dans les années à venir.



Création d'un nouveau logo pour notre commune



On en parlait depuis un certain temps et cela revenait régulièrement dans les conversations : la création d'un nouveau logo pour notre commune.

Œuvre d'Éric Plenis, jeune julirosien spécialiste en communication, le premier logo de la commune est né en 1992 sous le dernier mandat de Jacky Valy. Près de 27 années plus tard, la nécessité de réactualiser une identité visuelle s'est imposée presque naturellement.

Après quelques tentatives abandonnées, nous avons confié ce travail de création à Régis Campos, notre spécialiste en informatique qui nous a proposé plusieurs déclinaisons, parmi lesquelles une d'entre-elles a été choisie. Nous le remercions vivement pour ce travail qui a demandé du temps et de la réflexion. Nous lui avons aussi posé plusieurs questions quant à la démarche.



1) Créer un logo n'est pas chose facile - Qu'est ce qui vous a guidé ?...

Plusieurs choses. Il faut essayer de s'imprégner de l'entité pour laquelle on crée le logo. La main a été un axe de réflexion et puis surtout le village, les montagnes, les alentours, ce qui représente le mieux la commune. J'ai pris des photos du village à partir de plusieurs angles de vue. On a besoin d'un village, surtout à Saint Julien les Rosiers où nous avons une habitation pavillonnaire importante. J'ai fait une esquisse du village, avec ses contours et sa silhouette authentique. J'ai simplement enlevé les cheminées et les antennes pour que les lignes soient épurées. Quant au texte, une typographie lisible et claire s'intègre facilement dans le logo. J'ai voulu des caractères arrondis

et doux. Les lignes de fluidité sous le logo font penser à la courbure de la main. Le gris est une couleur à la fois douce et chic. C'est de mon point de vue assez heureux. Mais on peut changer de couleur en fonction de l'utilisation de supports différents (vêtements-frontons-véhicules...). La déclinaison est en monochrome de façon à ce qu'il soit exploitable dans toutes les situations.

2) Vous avez voulu vous démarquer du premier logo et radicalement, pourquoi ce choix ?

La ligne graphique du premier logo a vécu. Regardez Apple, ils avaient des couleurs bariolés dans les années 70. Aujourd'hui ce sont des formes épurées, simples. Il faut quelquefois changer de visuel. Les villages évoluent comme les logos et la perception des gens se modifie. Un logo n'est pas fait pour toute une vie, il se doit d'évoluer à partir d'un certain temps. Ce ne sont pas des ruptures, ce sont des évolutions.

3) À votre façon vous avez aussi beaucoup joué avec les couleurs, cela faisait-il partie d'une intuition ?

Mélanger le clair et le foncé c'était volontaire. Je voulais me démarquer du bleu, blanc, rouge. Les couleurs sont venues comme cela.

4) La création de ce logo vous a-t-elle demandé beaucoup de temps ?

En fait c'est une réflexion qui s'étale sur un an. En ajoutant les heures passées cela m'a pris environ une semaine de travail. Je suis parti dans plusieurs directions et vous en avez choisi une, celle que je préférais. Le village pour moi c'était la chose la plus prégnante... les parties, photographies et présentation, débouchent aussi sur des idées.

5) Vous êtes Monsieur Informatique de notre commune depuis 2 ans maintenant car après l'aventure "Vivre en Cévennes" nous avons pris la décision, avec votre accord, de continuer notre coopération sur notre territoire. Vous nous accompagnez avec beaucoup de professionnalisme et souvent vous so-



lutionnez des situations complexes au grand soulagement des services. Selon vous quelles évolutions dans les outils informatiques sont à préconiser ?

L'informatique est la communication infographique sont deux métiers différents. J'ai toujours un pied sur les deux (sachant que durant mes loisirs je fais aussi de la photo). L'informatique c'est brut, c'est binaire, contrairement à l'infographie qui est plus dans l'émotionnel. Les projets en informatique c'est la RGPD (Règlementation Générale pour la Protection des Données). Au delà il y a le quotidien mairie-école-cyber base-médiathèque et projets associatifs-accompagnement des enseignantes, sur les TBI, les questions liées à la sécurité informatique... Bref toute la vie de la commune d'une manière numérique (dépannage-formation des utilisateurs...). Je suis une sorte de généraliste. C'est une chance mais je suis et je me tiens aussi en évolution constante. Dans ce domaine on ne peut jamais se reposer sur ses lauriers. ■



■ Séance du jeudi 8 novembre 2018

• Versement d'une avance du Budget Général au Budget annexe Lotissement - Cœur de Village

Décide d'accorder une avance remboursable du budget général de la commune de St Julien les Rosiers au budget annexe de lotissement Cœur de Village. Le montant de l'avance remboursable est de 110900€, elle sera portée au débit du compte 276341 du budget principal et au crédit du compte 168741 du budget annexe de lotissement Cœur de Village.

• Subvention de fonctionnement au CCAS de Saint Julien les Rosiers

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'il convient de verser la subvention de fonctionnement du CCAS, comme prévu et envisagé dans le budget 2018 principal de la commune pour 25 228€.

• Subvention à l'As Les Rosiers

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide par 1 abstention et 19 « POUR » d'octroyer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'As Les Rosiers.

• Subvention exceptionnelle à l'association sportive de Ladrecht - 34e édition de la course

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide avec 16 voix « POUR » et 4 voix « CONTRE », de verser une subvention exceptionnelle de 100€ à l'association sportive de Ladrecht pour l'organisation de la 34ième course.

• Subvention à l'Office Municipal de la Culture

Solde annuel - Présentation du rapport d'activité

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide par 1 abstention et 19 voix « POUR », suite à la présentation du rapport d'activité, de verser une subvention de 2500€ à l'Office Municipal de la Culture.

• Modification du tableau des effectifs des emplois communaux

• Décision modificative N°3 - Budget Général

• Frais de mission des élus - Mandat spécial

• Consultation pour avis des électeurs concernant la mise en place d'une vidéo protection sur la commune

(voir texte Écho de novembre 2018)

• Convention service médecine préventive

• Subvention exceptionnelle à la commune de Trèbes pour venir en aide à la population suite à la catastrophe naturelle que vient de subir la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle de 500€ au CCAS de la commune de Trèbes, pour venir en aide à la population touchée par cette catastrophe naturelle.

• Motion pour la mise en place sur notre commune de moyens éducatifs en direction des jeunes.

Le conseil municipal, réuni en séance plénière ce jeudi 8 novembre 2018, tient à attirer l'attention de l'État sur la nécessité, pour les communes appartenant à la « première couronne » d'Alès (tout au moins pour celles qui le souhaitent) de la mise en place d'un véritable dispositif humain de type prévention, animé par une association support ou par un dispositif de médiation sociale...

(voir suite texte sur : www.saintjulienlesrosiers.fr)

■ Séance du jeudi 13 décembre 2018

• Attribution des marchés de travaux : Rénovation de l'école primaire Pierre Perret

Vu les délibérations du 11 janvier 2018 D-2018-06, du 15 février 2018 D-2018-26, du 20 septembre 2018 D-2018-72 approuvant le projet de rénovation de l'école primaire Pierre Perret.

Vu le rapport d'analyse des offres présenté par M. le Maire, le conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acte d'engagement et le montant des prestations avec :

Couverture - Zinguerie

Gpt solidaire Brunel Fontane : 77 089.90 €

Menuiseries extérieures

Sas VIDAL ALU : 116 615.82 €

Façades

SGBC : 70 796.57 €

Électricité Photovoltaïque

K-HELIOS : 62 480 €

Métallerie - Toile tendue

Sarl ESPACE METAL : 27 772 €

VRD - Dallage

LTP JOUVERT : 40 307.35 €

Et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires avec les Entreprises titulaires des lots.

• Demande de DETR Aménagement sécuritaire sur le CD 316

• Aménagement de sécurité du vieux village de St Julien jusqu'au rond-point des écoles.

• Décision modificative N°2 - Assainissement.

• Décision modificative N°4 Budget Général.

• Autorisation de supprimer et de donner des documents du fond de la Médiathèque municipale.

• Admission en non-valeur Titre de 281.84 € - loyer 2017

• Assainissement Transfert d'emprunt de la commune de St Julien les Rosiers à la Communauté d'agglomération Alès Agglomération suite au transfert de la compétence Eaux usées.

• **Motion : justice sociale maintenant !**
Notre pays connaît une colère populaire légitime. Ne plus pouvoir vivre de son salaire. Craindre pour son avenir, pour celui de ses enfants, celui des générations futures, quand une minorité de privilégiés s'accapare l'essentiel des fruits du travail collectif, est devenu intolérable pour la majorité de nos concitoyens qui le manifeste sous des formes multiples...

(voir suite texte sur : www.saintjulienlesrosiers.fr)

État civil juliroisien 2018

NAISSANCES 2018

Bienvenue au 23 bébés de l'an 2018 et toutes nos félicitations aux parents !

- CHALA Mellina, 3 janvier
- LALLEMAND Alexy, Paul, André, 15 janvier
- BÈNEVENT Ainoa, Christine, Françoise, 17 janvier
- DA COSTA Juliette, 9 février
- AUDEGOND Loris, Gérard, Jean-Marc, 12 février
- LIBRETO Joshua, Luka, 26 mars
- REY Anna, Martine, Magalie, 4 avril
- SALEM Naïla, Nedjma, 4 juin
- LANDION Justin, Armand, Teddy, 10 juillet
- BENADASSI Lola, Patricia, 20 juillet
- KOSCIANSKI Evann, Philippe, François, 4 août
- ESCALIER Julia Maiwen, 9 septembre
- GUERMACHE Maël, 13 septembre
- WEHRUNG KAISER Inaya Nicole Aurore, 13 septembre
- JOULOT Lony Aziz Marc, 18 septembre
- SCHWARTZ Lony, Evan Didier, 18 septembre
- STUBERT Isadora, Nathalie, 25 septembre
- STUBERT Catalina, Cassandra, 25 septembre
- SAMID Ania, 5 octobre
- BEDIONE Laïna, Adida, 3 novembre
- GAS Louis, Mateo, André, 13 novembre
- ALCOVERE Manon, Alice, 21 décembre
- GOTTI Ophélie, 25 décembre

MARIAGES 2018

Tous nos vœux aux mariés de l'an 2018

- CASTELVI Bruno et ORTIS Christel, 28 avril
- BORNANCIN Jean et BOUZIGES Denise, Olga, 30 avril
- CARRIZO Francis et COURTES Marie-Christine, Dominique, 16 juin
- CELLIER Jérôme, Serge, Maurice et RANC Lætitia, Alexandra, 16 juin
- SALLES Jean-Pierre et MOMEUX Amélie, Evelyne, Jeanine, 28 juillet
- PELLICIER Yves, Michel et LORCA Christel, Céline, 11 août
- BELIN Pascal Bernard et PEPLOWSKI Elisabeth, 17 août
- DOUSSIERE Mikaël Loïc et RUIZ Gaëlle, Suzanne, Corinne, 1^{er} septembre
- BOUCHYOUA Anas, HIDECHE Sania, 22 septembre
- CATANZANO Philippe et GLEYZON Hélène, 26 décembre

DÉCÈS 2018

Nous exprimons nos sincères condoléances et l'assurance de toute notre affliction aux 24 familles endeuillées en 2018.

- PLANCHER Odette Edmée, Veuve MONTORO François, 15 janvier
- LORINI Guy Émile, 29 janvier
- TARADEL Philippe, Aimé, 11 février
- GEROME Serge, Marius (transcription), 5 mars
- VILAIRE Jeanne, Lucie, Jacqueline veuve BASTIDE Pierre, 10 mars
- COULET Jean, Victor, Marcelin, 13 avril
- BONNEFOI Monique, Simone, Denyse veuve BURILLO Martin, 18 mai
- DARLIX Georges, Marie, Gabriel époux MASSEBEUF Chantal, 16 juin
- ABRIONI Robert époux LAPTÉ Monique (transcription), 9 juin
- BIALÈS Anne-Marie épouse de BOURGUET René, Alfred (transcription), 3 août
- CHAMPETIER Marie-Rose, Julie veuve de MAURIN Albert (transcription), 13 août
- FANTINI André, Marius veuf de ROUDIL Arlette (transcription), 11 août
- MAUREL Marcel François (transcription), 15 août
- VETRO Antoine Michel (transcription), 23 août
- PEYRONNEL Henriette Simone veuve CANTARAL, 1^{er} septembre
- PIRES Albin, 6 octobre
- FORTE Jean, Joseph, Vincent (transcription) 5 octobre
- MEJEAN Jean, 16 octobre
- LAFONT Adrienne veuve BRELHIT 10 novembre
- LANDAUD Bernard, Philippe, Gaston, époux de BRUGIÈRE Éliane (transcription) 10 novembre
- COIN Gilbert, Louis, Félix époux CAMBLOR (transcription), 15 novembre
- GARGALLO Henri, André, Salvador époux TAITON, 30 novembre
- ARAB Josette épouse MILLARD (transcription), 8 décembre
- LARGUIER Michel, Jean, 24 décembre

DIMANCHE 14 AVRIL 2019

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

organise UN VIDE GRENIER

devant le Complexe Nelson Mandela

Pour s'inscrire :

tél. 06 98 75 44 15 ou 06 24 12 00 50 ou 06 42 07 60 64

avant le 7 avril 2019

RAPPEL

Un cahier de doléances est disponible en mairie pour venir recueillir vos remarques, suggestions, propositions... N'hésitez pas à venir vous exprimer, le cahier restera ouvert jusqu'à la mi-mars. Votre contribution, jointe aux autres témoignages, sera envoyée au Président de la République en espérant un retour concret sur certains points.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Nous allons organiser des réunions de quartier au mois de mars 2019 pour être au plus près de vos avis, de vos remarques et suggestions pour le Saint Julien les Rosiers à l'horizon 2020-2030.

Nous en profiterons pour évoquer avec vous un certain nombre de projets structurants et/ou de société à travers le permis d'aménager de la zone "cœur de village", les grandes orientations du budget, ...

Pour ce faire nous prévoyons deux rencontres :

- **vendredi 15 mars**
à 18h30 - Salle Jean Biscarat
- **vendredi 22 mars**
à 18h30 - Salle d'Arbousse

Nous comptons sur votre présence !



INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS

MARS 2019

Commission de rédaction,

membres de la commission information :

Serge Bord, Abiba Georges, Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost, Pascale Gaudiche

Mairie Saint Julien les Rosiers

376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00

mairie-les-rosiers@orange.fr - infostjulien@orange.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture

du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00

Ce journal a été imprimé à 1600 exemplaires sur papier PEFC